



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Comment la Chine projette de devenir une cyber-puissance

Creemers, R.J.E.H.

Citation

Creemers, R. J. E. H. (2020). Comment la Chine projette de devenir une cyber-puissance. *Hérodote: Revue De Géographie Et De Géopolitique*, 177-178, 297-311. doi:10.3917/her.177.0297

Version: Publisher's Version

License: [Licensed under Article 25fa Copyright Act/Law \(Amendment Taverne\)](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3201189>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

COMMENT LA CHINE PROJETTE DE DEVENIR UNE CYBER-PUISSANCE

[Rogier Creemers](#)

La Découverte | « [Hérodote](#) »

2020/2 N° 177-178 | pages 297 à 311

ISSN 0338-487X

ISBN 9782348060250

DOI 10.3917/her.177.0297

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-2-page-297.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Comment la Chine projette de devenir une cyber-puissance

*Rogier Creemers*¹

Depuis la fin des années 1970, la science et la technologie jouent un rôle important dans les projets de réforme en Chine. Pour rattraper son retard sur les pays occidentaux, les dirigeants chinois ont élaboré plusieurs programmes d'investissements massifs dans l'éducation et la recherche, adapté les politiques publiques existantes pour permettre l'acquisition de technologies étrangères, et essayé de stimuler le développement de la propriété intellectuelle dans le pays. Grâce à leur portée économique, sociale et politique, les technologies numériques ont gagné en importance. En abordant ainsi de nouvelles sources de croissance liées au numérique, l'économie chinoise a pris ses distances avec le modèle des années 1990 – fondé sur les exportations et les industries à faible valeur ajoutée – et progressé dans la chaîne de valeur. De fait, la connectivité numérique est un élément essentiel du développement social, permettant une meilleure couverture en services publics, notamment de santé et d'éducation, et elle s'imisce de plus en plus dans la vie quotidienne des citoyens. Dans la sphère politique, les technologies numériques permettent à la fois de formuler et de mettre en œuvre des politiques publiques, de surveiller les citoyens et de superviser les échelons inférieurs du gouvernement, tout en étant une source de risques à part entière.

Ces cinq dernières années, le gouvernement chinois a accéléré ses efforts pour tirer profit de ces technologies et en contrer les risques, une dynamique incarnée par la création début 2014 du Groupe gouvernemental pilote pour la cybersécurité et l'informatisation (renommé depuis Commission centrale pour la cybersécurité et l'informatisation). Cet organe, présidé par Xi Jinping en

1. Maître de conférences, université de Leyde.

personne, est chargé de diriger et coordonner les différents aspects de la politique publique numérique du pays, de la diplomatie numérique aux questions de sécurité, et de la protection des données au contrôle des contenus, couvrant ainsi à la fois les infrastructures, les contenus et les données. Xi Jinping profita d'ailleurs de son premier discours à sa tête pour expliquer que la Chine devait devenir une « cyber-puissance ». Selon lui, si la population chinoise connectée était numériquement forte en 2014, le pays n'avait pas les ressources requises pour devenir un acteur d'envergure internationale. Une série de discours, de politiques publiques, de textes législatifs et réglementaires ont depuis permis d'afficher l'objectif de renforcement de la propension du pays à innover, la volonté de limiter sa dépendance aux technologies étrangères, de développer l'économie numérique, de contrôler les contenus plus efficacement, de rendre la technologie plus utile à l'administration, et d'éviter son utilisation abusive par les opposants au gouvernement.

Mais qu'est-ce qu'une puissance majeure du cyberspace, du point de vue chinois ? Comment la Chine définit-elle la cyber-puissance et comment ambitionne-t-elle d'en devenir une ? Cet article aspire à répondre à ces questions à partir des documents politiques et réglementaires publiés depuis 2014. On y retrouve une série de discours du secrétaire général Xi Jinping [2014, 2015, 2016, 2018] et des dirigeants successifs de l'Administration du cyberspace de Chine (ACC) ainsi que d'autres dirigeants de haut niveau [Lu, 2014; Wang, 2017], des documents diplomatiques [MFA, 2019], ainsi que des textes politiques gouvernementaux, dont la stratégie chinoise pour la sécurité du cyberspace [CAC, 2016], la stratégie de coopération internationale sur le cyberspace [MFA, 2017], et plusieurs programmes de développement portant sur divers domaines de l'espace numérique [Central Committee et State Council, 2016; State Council, 2016]. S'il existe un débat important au sein des cercles académiques et politiques sur la manière dont ces textes doivent être interprétés et mis en œuvre, il semble que le consensus soit assez large sur leurs principes fondamentaux, leurs présupposés, recommandations et objectifs. Cet article étudie plus précisément la manière dont les dirigeants chinois conçoivent les éléments constitutifs de la puissance dans le cyberspace et les mesures nécessaires pour parvenir aux objectifs stratégiques définis par le gouvernement. Finalement, cet article présente un premier bilan de ces efforts et de leur succès à renforcer la cyber-puissance de la Chine.

Comment définir la cyber-puissance ?

Dans le langage politique chinois, la notion de pouvoir dans le cyberspace est toujours vue par le Parti communiste chinois (PCC) comme un élément du « contexte plus général » (*daju*) du développement national. En quelques mots, le

PCC cherche à restaurer la richesse et la force de la Chine, et ainsi accomplir le «rêve chinois» de régénération nationale. Et comme souvent en politique chinoise, les questions portant sur les technologies numériques sont exprimées dans des termes et slogans prédéterminés (*tifa*). Le discours de Xi Jinping en 2014, à l'occasion de la création du Groupe gouvernemental pilote pour la cybersécurité et l'informatisation (aujourd'hui Commission centrale), contient presque toutes les phrases clés constituant les fondations de la politique technologique chinoise. Dans son discours, Xi présente la technologie comme une force transformatrice absolue qui affecte en profondeur les «développements politiques, économiques, culturels, sociaux, militaires, entre autres, dans le monde». Elle est porteuse d'une réorganisation socioéconomique similaire aux révolutions agricoles et économiques passées, et présente autant d'opportunités que de défis; pour cette raison, il est nécessaire de déployer une «stratégie de cyber-puissance» (*wangluo qiangguo zhanlüe*). Cette stratégie repose sur deux éléments: l'«informatisation» (*xinxihua*) porte sur le développement d'une industrie numérique, l'acquisition des capacités technologiques clés, l'expansion de la connectivité et de l'infrastructure numérique, ainsi que sur l'amélioration des fonctions gouvernementales. La «cybersécurité» (*wangluo anquan*) s'inquiète de l'intégrité, de la disponibilité et du bon fonctionnement des réseaux et des données qui y circulent, mais également du maintien de l'ordre sur ces réseaux. En d'autres mots, l'«environnement numérique» (*wangluo shengtai*) ne doit pas laisser de place aux crimes et aux activités politiques indésirables. La cybersécurité et l'informatisation sont complémentaires et se stimulent mutuellement: elles sont «les deux ailes d'un même oiseau, les deux roues d'un même chariot». De plus, elles sont toutes deux intimement liées à la destinée de la nation chinoise: «Sans cybersécurité, il n'y a pas de sécurité nationale, et sans informatisation, il n'y a pas de modernisation.» Cependant, et même si la Chine a fait des progrès dans l'élargissement de sa connectivité – elle est première par sa population totale connectée –, le pays souffre toujours de son arrivée tardive en ligne. Xi cible notamment les faibles chiffres de l'innovation chinoise. Il est impératif pour la Chine de renforcer ses ressources numériques pour atteindre ses objectifs de développement et se défendre contre les dangers liés à la technologie. Le monde extérieur n'est que brièvement mentionné dans ce discours, et les suivants (en 2016 et 2018) n'en parlent guère plus: cette question reste de bien moindre importance que la politique intérieure de la Chine. De ce fait, la politique étrangère numérique chinoise est principalement une excroissance des questions qui influencent sa politique intérieure.

La politique technologique intérieure mêle plusieurs éléments, tous perçus comme cruciaux pour le projet du Parti. L'économie tout d'abord: depuis dix ans, la Chine a se détourne progressivement du modèle industriel lourd et orienté vers l'export adopté durant les années 1990 et 2000. Le malaise économique qui

a suivi la crise financière mondiale de 2008 a atténué les perspectives de croissance des exportations vers les marchés des pays développés. Pékin cherche par ailleurs à augmenter la part de la chaîne de valeur mondiale qui demeure en Chine ; ce qui rend nécessaire le développement de l'innovation chinoise, la propriété intellectuelle et les technologies numériques. Dans la situation actuelle, celle d'une croissance économique plus faible, la technologie numérique est cruciale pour la modernisation des industries traditionnelles et pour en créer de nouvelles. L'idéologie ensuite : depuis la répression de Tiananmen, les dirigeants du Parti se méfient des efforts de « puissances étrangères hostiles » (*jingwai didui shili*) pour miner l'autorité du PCC. Et alors que l'Internet est devenu un canal majeur de circulation de l'information, le Parti a cherché à contrôler à la fois le contenu créé en Chine et celui provenant de l'étranger. Mais il ne cherche pas uniquement à supprimer les contenus indésirables publiés par des acteurs tiers, il souhaite également conserver son contrôle du contenu idéologique véhiculé sur les réseaux et formulé selon le « système des valeurs socialistes essentielles » (*shehuizhuyi hexin jiazhi tixi*), la « mélodie principale » (*zhuxuanlü*) ou « l'énergie positive » (*zheng nengliang*) par exemple. Ensuite, les autorités chinoises perçoivent la technologie comme la promesse d'une meilleure gouvernance. Idéologiquement, le Parti demeure dévoué à une approche positiviste de celle-ci : la politique n'est que la mise en œuvre efficace d'un programme scientifique visant au progrès. Alors que de nouveaux outils scientifiques apportent une meilleure compréhension du monde physique, le PCC voit dans des technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) et le *big data* la promesse d'une meilleure collecte de l'information et de la puissance informatique nécessaires à la compréhension, à la prédiction et au contrôle de la réalité sociale. La dépendance technologique, notamment vis-à-vis des États-Unis, est le quatrième élément. Suite à divers incidents – les révélations d'Edward Snowden ou la décision de Microsoft de discontinuer ses services de soutien à la sécurité des systèmes Windows XP en 2011 –, la Chine s'inquiète de la vulnérabilité de ses propres systèmes, dépendants de la technologie américaine et sujets à l'arbitraire de décisions politiques ou commerciales. Les mesures américaines de contrôle des exportations qui ciblent Huawei et ZTE pour violation des sanctions iraniennes, ainsi que celles visant plusieurs entrepreneurs chinois liés aux projets de surveillance dans le Xinjiang ont placé ces inquiétudes en haut de l'agenda politique. En réponse, Pékin a renforcé son soutien au développement de l'autonomie technologique : réforme du curriculum universitaire, renouvellement des politiques publiques, financements en hausse pour la recherche, ou encore introduction de nouveaux instruments financiers pour soutenir le développement de l'industrie technologique. Finalement, les données sont le dernier élément contribuant à cette politique, notamment les données personnelles et industrielles. Les autorités accordent une importance particulière aux données et ont

publié des programmes spécifiques pour l'industrie du *big data*. Mais les données sont également perçues comme la cible majeure d'une potentielle attaque étrangère malveillante. Des voix s'élèvent donc pour encourager la meilleure territorialisation de ces données et pour imposer des limites aux transferts transfrontaliers.

Il est intéressant de noter que les documents stratégiques parlent peu des affaires militaires : elles sont soit absentes soit brièvement mentionnées et aucune doctrine ou stratégie militaire dédiée au numérique n'a été formulée. Le programme récent de fusion militaire-civil (*junmin ronghe*) est la seule exception : il souhaite exploiter les avancées et les innovations technologiques du secteur privé pour parfaire la professionnalisation et la modernisation de l'Armée populaire de libération. Il s'inspire explicitement du développement du complexe militaro-industriel américain et de son environnement industriel, mais inclut également des institutions de recherches telles que des universités et des think tanks. Dans ses documents de politique étrangère, la Chine persiste à s'opposer à la militarisation du cyberspace en soulignant ses conséquences délétères sur la paix et la sécurité internationales. Malgré tout, le pays insiste sur son droit à renforcer ses capacités cyberdéfensives. Par exemple, les réformes militaires lancées en 2015 ont permis la création d'une Force stratégique de soutien en réunissant les anciens départements APL3 (espionnage numérique) et APL4 (guerre électronique et informationnelle). Ses équipements étaient fièrement affichés durant la parade militaire célébrant les 70 ans de la République populaire de Chine en 2019. Tous ces efforts découlent de la reconnaissance chinoise, suite aux révélations de Snowden, du retard de ses capacités militaires numériques sur celles des États-Unis. On peut ainsi s'attendre, à mesure de l'augmentation de ses ressources, à ce que la Chine s'affirme plus résolument sur les questions numériques dans le domaine militaire et soit plus disposée à s'imposer dans les discussions internationales.

Dans plusieurs domaines, les éléments d'une définition chinoise de la cyber-puissance se recoupent et il en découle des intérêts souvent complexes et parfois contradictoires. Par exemple, les entreprises chinoises revendiquent un accès aux données étrangères pour permettre le développement de l'intelligence artificielle, un objectif haut placé dans la liste des priorités de Pékin. Mais l'ouverture nécessaire pour y parvenir contraste avec les barrières que les autorités souhaitent installer autour de la sphère des données chinoises. La réorganisation du paysage numérique institutionnel mentionnée plus haut devait permettre de créer une structure intégrée pour une politique publique numérique « conçue au plus haut niveau » (*dingceng sheji*). Mais l'ambition du premier directeur de l'Administration chinoise du cyberspace (ACC), Lu Wei, a initialement créé de nombreux problèmes. En politique étrangère, les efforts de l'ACC faisaient concurrence, et parfois éclipsaient, ceux du ministère des Affaires étrangères. Lu a également mis en place la Conférence mondiale sur l'Internet de Wuzhen, sur le modèle du

NetMundial et du processus de Londres, pour gagner une plus grande voix dans les affaires numériques internationales. Depuis qu'il a été démis de ses fonctions pour faits de corruption, l'ACC est plus étroitement contrôlée et garde principalement un rôle de coordination. Elle collabore certes toujours avec ses homologues étrangers sur des sujets spécifiques de sa juridiction, surtout des aspects techniques de la cybersécurité et du contrôle des contenus (avec la Fédération de Russie notamment), mais c'est le ministère des Affaires étrangères qui est de nouveau en charge des négociations liées à la cybersécurité. En définitive, les transformations politiques, légales et réglementaires nécessaires pour adapter la Chine à sa nouvelle vision ont été menées au pas de charge, qu'elles portent sur la politique étrangère, la cybersécurité, l'économie numérique ou les affaires militaires, reflétant ainsi la vision très large de la cyber-puissance portée par le PCC aujourd'hui.

Le dernier élément permettant de comprendre la vision chinoise de la cyber-puissance est le rôle joué par les États-Unis dans cette évolution. Pendant des dizaines d'années, Pékin a regardé Washington à travers deux objectifs. D'un côté, c'est la seule puissance mondiale que la Chine admet comme son équivalent et son principal partenaire économique. Sur de nombreux points, la Chine a imité les politiques publiques et l'expérience politique américaines à mesure de son propre développement ; elle observe aujourd'hui avec envie la capacité des États-Unis à projeter leur puissance à l'étranger et à influencer les processus de gouvernance mondiale. Mais, d'un autre côté, les responsables politiques chinois expriment de plus en plus ouvertement leurs inquiétudes quant à une volonté qu'ils perçoivent des États-Unis de diviser la Chine pour l'occidentaliser et renverser son gouvernement. Ces inquiétudes, manifestes au plus haut niveau, se répercutent maintenant dans le cyberspace où l'attitude chinoise est profondément façonnée par l'hégémonie et l'inimitié des États-Unis, à laquelle elle répond. En conséquence, la stratégie de cyber-puissance de la Chine demeure, en de nombreux points, une réponse et une réaction à un acteur étranger. Néanmoins, si la Chine a très précisément exprimé ce qu'elle refuse d'accepter, ses propositions positives pour le futur du cyberspace mondial demeurent très largement abstraites.

Construire une cyber-puissance mondiale : intentions et décisions

Les initiatives chinoises pour parvenir au statut de cyber-puissance peuvent être classées en deux catégories principales. La première est surtout diplomatique : grâce à une participation plus active, la Chine cherche à accroître son influence dans les processus de gouvernance mondiale du cyberspace. La seconde est plus pratique : la Chine veut étendre la présence de ses entreprises technologiques en dehors de ses frontières, contribuant ainsi au développement de l'économie et des

ressources du pays tout en renforçant le soutien politique aux entreprises technologiques chinoises à l'extérieur, et leur résilience.

Jusqu'à récemment, la Chine était largement absente de nombreux dialogues internationaux sur le cyberspace. Les raisons étaient parfois politiques : la Chine a boycotté le Comité consultatif des gouvernements de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann) entre 2001 et 2009 à cause du statut politique accordé à Taiwan et de la structure multipartite de l'institution. Mais la nouveauté des questions numériques en était la raison principale ; il y avait un certain manque d'expertise au sein du gouvernement chinois qui entravait une approche efficace du sujet. Par exemple, la délégation chinoise à la première série de négociations du Groupe d'experts gouvernementaux sur la cybersécurité (GGE) de l'ONU était constituée de représentants du ministère du Commerce, qui connaissaient peu les questions de droit international et de normes de comportement responsable des États qui étaient alors discutées. Sans surprise peut-être, la Chine s'est rangée avec la Russie dans ces discussions. Elle commence seulement depuis peu à aborder les dialogues internationaux sans réticence ; son attitude est plus dynamique depuis quelques années. Durant son discours lors de la Conférence mondiale sur l'Internet en 2015, Xi Jinping a dessiné les contours d'une vision chinoise de la gouvernance mondiale du cyberspace, un discours qui demeure la fondation de la politique étrangère numérique du pays jusqu'à ce jour. Ces « quatre principes et cinq points de vue » restent principalement formulés en termes propres à la politique intérieure du pays et ils abordent peu les discussions et processus internationaux en cours.

Dans les cercles diplomatiques, le premier objectif de la Chine est la reconnaissance de son *huayuquan*. Ce terme peut être traduit comme son « droit à prendre la parole » ou son « pouvoir discursif » et des éléments de chaque traduction sont présents dans la rhétorique et les décisions de la Chine. D'un côté, les autorités chinoises expliquent que sa participation a été trop longtemps ignorée ou défailante. Les documents du Parti et de nombreuses publications universitaires soulignent que la gouvernance mondiale de l'Internet et des technologies numériques a été créée sans participation chinoise et sans en refléter les intérêts. L'argument est ici simple : comme la Chine possède la plus large population connectée au monde, elle devrait être mieux représentée. D'un autre côté, la Chine ne se contenterait pas d'une représentation, elle souhaite également – tout comme la Russie – pouvoir changer la trajectoire de la gouvernance mondiale sur ces questions. Pour ce faire, elle cherche à renforcer sa capacité à modifier l'agenda politique et à choisir le vocabulaire utilisé durant les négociations sur le cyberspace. Son action la plus marquante a été l'introduction à l'ONU, conjointement avec la Russie, de deux codes de conduite dans le cyberspace qui cherchent (sans succès jusqu'ici) à mener le débat vers les principes défendus par ces deux États.

Le concept de souveraineté numérique est le plus important de tous, et il est la pierre angulaire de la politique numérique chinoise. Un argument légal est au cœur de ce principe : chaque gouvernement devrait être en mesure de décider, seul, comment réglementer son propre cyberspace. Cette position contredit l'idée d'un Internet libre, ouvert et sans frontières qui était défendue par la première génération de technologues de l'Internet et, plus tard, par les gouvernements occidentaux. Elle rejette par ailleurs l'existence de droits et valeurs universels dans le cyberspace. De plus, la souveraineté n'implique pas seulement l'autodétermination par rapport aux autres gouvernements, mais reconnaît également l'autorité suprême des États sur les acteurs non étatiques – en opposition au modèle multipartite défendu, entre autres, par l'Icann. Pour soutenir cette position, la Chine a progressivement renforcé et intensifié ses efforts diplomatiques. Un coordinateur dédié à la cybersécurité a été nommé au sein du département de contrôle des armements du ministère des Affaires étrangères. Il conduit la délégation chinoise durant les processus tels que le Groupe des experts gouvernementaux (GGE) de l'ONU et durant les dialogues bilatéraux et multilatéraux. La Conférence mondiale sur l'Internet a été présentée comme un lieu d'échanges entre acteurs internationaux pour construire un futur meilleur pour le cyberspace. La Nouvelle route de la soie (BRI), le projet emblématique de développement international porté par la Chine, a été agrandie d'une composante technologique : la Route de la soie numérique (DSR). À travers elle, la Chine tente d'établir une sphère de coopération politique, légale et réglementaire pour l'économie numérique. Si la Chine est de plus en plus active dans les cercles de la gouvernance numérique, elle a néanmoins cherché à contrer certains des éléments du *statu quo* actuel. Ainsi, elle a très tôt demandé la fin de la supervision de l'Icann par le département américain du Commerce pour la transformer en agence spécialisée de l'ONU au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT). La politique internationale numérique de la Chine défend également un certain nombre de concepts « maison », comme celui de « communauté de destin dans le cyberspace », qui n'existent pas dans la terminologie actuelle et dans les débats en cours au niveau international. En d'autres termes, le pouvoir discursif n'a pas pour seul objectif une réforme graduelle des processus, il cherche également à réviser ou remplacer certaines des fondations actuelles du cyberspace.

Maintenir sa souveraineté numérique n'est pas seulement un détail légal pour le gouvernement chinois, il lui faut également obtenir les ressources nécessaires pour y parvenir. Il y a tout d'abord une question de juridiction : le gouvernement doit être en mesure de choisir les règles applicables au cyberspace, et de veiller à leur bonne application aux contenus diffusés et à la conduite des individus, mais aussi aux technologies et aux données existantes. La Grande muraille pare-feu de la Chine (*Great Firewall of China*), qui bloque les contenus jugés indésirables

dans l'Internet chinois, est l'illustration la plus connue de cette souveraineté numérique. En vingt ans, sa portée s'est suffisamment élargie pour inclure les sites de médias reconnus internationalement, toutes les grandes plateformes de réseaux sociaux et les sites entretenus par des communautés de dissidents basées à l'étranger, comme Falun Gong. Par ailleurs, les entreprises étrangères ne sont pas autorisées à créer des sites d'information ou des réseaux sociaux en Chine. En conséquence, la grande majorité des activités en ligne utilise des applications chinoises elles-mêmes liées à des plateformes chinoises. Alors que la protection des données est un thème en vogue, la législation sur la cybersécurité impose aux opérateurs des principales infrastructures d'information de conserver les données personnelles et les « autres données importantes » sur le territoire chinois. Par la suite, les règlements d'application ont élargi le périmètre du texte à tous les « opérateurs de réseau » et ont interdit aux organisations étrangères de collecter les données personnelles de citoyens chinois sans collaborer avec une entreprise chinoise partenaire. Finalement, le trafic Internet chinois ne peut être acheminé (*routed*) qu'à travers les infrastructures locales chinoises, écartant ainsi la possibilité d'une opération de surveillance ou de collecte de renseignements par une agence étrangère.

Ces mesures, destinées à accroître le contrôle gouvernemental sur les activités en ligne, ont été développées en parallèle d'efforts soutenant la position des vendeurs de technologie chinoise. Cette volonté de réduire la dépendance aux logiciels et au matériel informatique étrangers est stratégiquement et économiquement importante pour Pékin. Pour permettre à l'industrie numérique chinoise de se classer rapidement en tête à travers le monde, les autorités ont utilisé tous les outils de la politique industrielle (subventions, approvisionnement préférentiel, soutien à la recherche) et une réforme de l'enseignement. Elles ont également imposé l'utilisation de technologies nationales à de nombreux acteurs et pour des applications diverses, tout en travaillant à l'élaboration de normes propres au pays. Ainsi, la technologie de cryptage développée en Chine est obligatoire depuis 1999, alors que le système de protection à plusieurs niveaux (*multi-level protection system*) impose la technologie chinoise de cybersécurité à tous les réseaux de grande ampleur, ainsi que des prestataires chinois pour l'installation et son contrôle, depuis 2007. Depuis l'introduction de la loi de cybersécurité, les nouveaux règlements et les nouvelles normes technologiques ont créé un véritable embrouillamini administratif qui rend difficile de s'y conformer, surtout pour les entreprises étrangères. Il est par exemple parfois nécessaire de divulguer un code source, au risque de provoquer une fuite et la perte de propriété intellectuelle ; dans certains cas, cette obligation des autorités chinoises enfreint la législation sur la protection des données d'autres pays et peut porter préjudice à la réputation d'une entreprise. Or les entreprises étrangères ont peu d'influence sur le processus

décisionnel chinois. Si quelques entreprises américaines ont rejoint le Comité technique 260 (CT260) qui décide des normes de cybersécurité, elles ne peuvent participer qu'à cinq de ses huit groupes de travail et sont tenues à l'écart des négociations sur le cryptage, la sécurité des informations classées, et sur les normes de sécurité de l'information.

Les efforts pour étendre l'influence de l'industrie numérique chinoise ne s'arrêtent pas aux frontières de la Chine. Les vendeurs de matériel informatique, en particulier, ont rapidement diversifié leurs marchés et sont des leaders reconnus mondialement. Huawei est aujourd'hui le premier fabricant de téléphones portables au monde et l'une des trois entreprises capables de fournir l'ensemble de l'équipement nécessaire à une infrastructure 5G. ZTE, Xiaomi et Oppo gagnent également en importance. Les entreprises de logiciels et les plateformes numériques ont crû plus lentement mais prennent, elles aussi, une place croissante dans l'étranger proche de la Chine. La Route de la soie numérique est un vecteur d'expansion notable des entreprises et de la technologie chinoises à l'étranger. L'application régionale du système de navigation par satellite Beidou en est une composante. Ce projet offre ainsi un terrain d'essai et de développement à la Chine tout en lui créant une base solide dont il sera difficile pour les pays de se défaire, une fois engagés sur cette voie (*path dependency*). Cette croissance à l'étranger n'est pas seulement très rentable mais politiquement conséquente. Les entreprises chinoises, notamment Huawei, souffrent des vents contraires en provenance des États-Unis alors que le gouvernement américain cherche à en limiter ou empêcher l'installation en dehors de la Chine. Une base commerciale plus large donne un intérêt à des pays tiers dans le futur de ces entreprises, et peut les amener à prendre leurs distances avec une politique américaine jugée excessive. Somme toute, la présence des entreprises numériques chinoises à l'étranger est nécessaire pour accroître leurs capacités en *big data* et IA; les marchés étrangers offrent une masse nouvelle de données aux entreprises qui cherchent à perfectionner leurs algorithmes de *machine learning* (ML), ce qui est tout particulièrement important pour le traitement automatique du langage naturel. Si cette « marche vers l'extérieur » (*zouchuqu*) est dans une certaine mesure politiquement dirigée et influencée, elle reste néanmoins la conséquence de décisions commerciales saines. Dans le même temps, l'empreinte internationale grandissante des entreprises chinoises crée des intérêts à l'étranger qui alimentent en retour la diplomatie numérique de la Chine. Après l'introduction par l'Union européenne du Règlement général de protection des données (RGPD), qui risque d'affecter négativement la collecte de données et les opérations de transfert des entrepreneurs chinois en Europe, la coopération vers une harmonisation des règles de protection des données est devenue l'un des principaux sujets de discussion des diplomates chinois dans les instances internationales. De la même manière, les mesures de contrôle des exportations visant

les entreprises technologiques chinoises ont rapidement conduit à des propositions au GGE et à l'OEWG, pour sécuriser la chaîne logistique d'approvisionnement. Sur ces sujets (au moins), la Chine risque de se détacher de la Russie, qui n'a pas d'industrie numérique si importante à protéger.

La stratégie de cyber-puissance chinoise est-elle un succès ?

La stratégie chinoise présentée jusqu'ici est ambitieuse : devenir un leader mondial dans le domaine technologique, inaugurer des utilisations plus sophistiquées et ambitieuses de ces technologies à des fins politiques et de développement social, et finalement gagner en influence dans la gouvernance mondiale du cyberspace. Jusqu'ici, l'impact de la stratégie numérique de la Chine est incontestablement mitigé, même jugé à l'aune d'objectifs proprement chinois.

En politique intérieure, la Chine a concrétisé un certain nombre d'éléments clés de sa stratégie de cyber-puissance, ou effectué de réels progrès dans cette direction. L'infrastructure numérique et la connectivité s'étendent constamment et la croissance de son économie numérique dépasse celle de son PIB. Huawei a dépassé Samsung et Apple en tête du marché chinois des smartphones, même si de nombreux composants clés, de jeux de puces et son système d'exploitation proviennent de l'étranger. La Chine semble être de plus en plus capable de substituer aux technologies étrangères une technologie équivalente fabriquée localement ; des entreprises telles que Cisco ont récemment perdu leur accès au marché chinois alors que le gouvernement semble préparer un plan d'action pour remplacer toutes les technologies étrangères dans ses systèmes informatiques d'ici 2022. Les tensions grandissantes entre la Chine et les États-Unis, et la place centrale prise par les technologies dans leur relation ont donné un coup de pouce à ce plan. Si la volonté d'indigénisation était déjà présente dans ses programmes, les mesures américaines de contrôle des exportations visant les entreprises chinoises ont mis en exergue non seulement sa vulnérabilité, qui résulte d'une dépendance à la technologie américaine, mais également les dégâts qu'une intervention politique peut engendrer. Au moment de l'écriture de cet article, les conséquences de ces tensions ne sont pas encore claires pour les entreprises, l'économie numérique dans son ensemble, et pour la relation politique entre les acteurs majeurs du numérique. Malgré tout, le gouvernement chinois et ses entreprises ont fait preuve d'une grande créativité et flexibilité dans leur réponse à un contexte changeant rapidement. Les puces électroniques les plus sophistiquées représentent un goulet technologique majeur pour la Chine, qui demeure derrière ses concurrents étrangers. Mais Huawei a non seulement annoncé la production d'un smartphone de dernière génération et d'un équipement complet pour un réseau 5G – sans utiliser de composants informatiques

américains – mais également ses propres puces pour la 5G et l'IA. De plus, les acteurs chinois ont rapidement augmenté leur participation dans les projets internationaux de développement de puces électroniques en *open source*, s'assurant ainsi d'une participation dans les projets de R&D les plus en pointe et de réduire leur dépendance aux dispositifs brevetés. Et alors que la possibilité de ne plus avoir accès au système d'exploitation Android de Google (et aux logiciels associés) se faisait sentir, Huawei a inauguré sa propre alternative : HarmonyOS. Des voix sceptiques se font cependant toujours entendre quant à la capacité de la Chine à devenir une société plus innovante, soulignant entre autres son système politique fermé, une planification décidée au plus haut, et sa dépendance encore réelle à l'acquisition de technologies étrangères. Mais les pressions de la guerre commerciale peuvent encourager les acteurs chinois à de nouvelles prouesses, précipitant ironiquement un découplage que les États-Unis cherchent justement à éviter, et renforçant l'autonomie stratégique de la Chine par la même occasion.

En politique étrangère, Pékin a réussi à atteindre certains de ses objectifs en défendant ses intérêts et en profitant d'un large mécontentement face à la prépondérance américaine dans le cyberspace. En 2012, au moment d'un vote incertain lors d'une réunion de l'UIT à Dubaï, 89 pays – dont la Chine – ont voté en faveur d'un document critiquant la gouvernance actuelle de l'Internet. De la même manière, la transition de l'Icann hors du département américain du Commerce était une priorité de la Chine. Mais les autorités chinoises n'ont pas pour autant été capables de proposer une vision alternative convaincante et attrayante de la gouvernance du cyberspace. L'Icann est un bon exemple : l'agence a pris son indépendance en gardant une gestion multipartite et n'est pas passée sous l'égide de l'ONU, avec un contrôle gouvernemental multilatéral, comme la Chine le souhaitait – elle qui n'a toujours pas rassemblé de soutiens notables à sa vision du cyberspace mondial. La Conférence mondiale sur l'Internet est rarement suivie par des hauts dirigeants étrangers et l'Initiative Wuzhen proposée lors de l'édition 2015 n'a pas rencontré l'adhésion espérée. La Chine a cherché des soutiens pour son programme DSR mais seulement sept pays (Arabie saoudite, Égypte, Turquie, Thaïlande, Laos, Serbie et les Émirats arabes unis) ont formellement rejoint l'accord de coopération et il n'y a pas de certitudes sur le fait que l'accord soit appliqué, ni sur les modalités de cette application. La Chine a bien réussi à inclure la reconnaissance de la souveraineté des États dans le rapport 2015 du GGE mais aucun des autres concepts et termes qu'elle défend n'a trouvé sa place dans un document international ou lors d'une discussion diplomatique internationale.

On peut noter quelques facteurs d'explication possibles à cette absence de victoires diplomatiques. Certains sont spécifiques à la question du cyberspace : la vision chinoise, malgré la rhétorique ouverte et inclusive des autorités, n'a pas été développée de concert avec d'autres pays et elle n'est pas ajustée efficacement au

discours préexistant dans les cercles internationaux concernés. Elle demeure très abstraite et théorique, apportant peu de supports pratiques sur lesquels bâtir une politique publique, et elle laisse peu de place aux compromis nécessaires à son adoption par d'autres pays. De plus, la Chine souffre d'un problème de personnel : elle n'a que peu de diplomates, experts, professionnels des politiques publiques et chercheurs affichant une connaissance précise du paysage politique numérique tout en ayant une expérience diplomatique suffisante. Sous Xi Jinping, échanger avec des homologues étrangers est devenu bien plus coûteux et compliqué : les experts opèrent avec une surveillance accrue et moins de liberté, alors qu'il est demandé aux diplomates de s'affirmer plus fortement.

Par ailleurs, certains facteurs d'explication sont plus larges que la question du cyberspace : la violente répression de la Chine dans le Xinjiang est l'exemple le plus connu des mesures de contrôle très strictes instaurées dans le pays durant la dernière décennie, ternissant l'image de la Chine dans de nombreux pays. Même parmi les gouvernements proches de la Chine, on ne trouve pas trace d'un lien fort autour de valeurs communes qui pourrait permettre de dépasser la diplomatie purement transactionnelle. Enfin, la Chine n'est tout simplement pas perçue comme fiable, ainsi que le montrent les négociations actuelles autour de Huawei pour l'installation de systèmes 5G. Si la puissance se définit comme la capacité d'un pays à influencer des acteurs et processus internationaux tiers selon des objectifs nationaux clairs, la Chine a toujours un long chemin devant elle.

Conclusion

Pour résumer, la définition chinoise de la puissance dans le cyberspace couvre un large champ. Son centre de gravité porte sur la politique intérieure, où une cyber-puissance a la capacité à réguler et contrôler la manière dont la technologie est utilisée dans les processus socioéconomiques, tout en exploitant le pouvoir des technologies numériques pour poursuivre son programme politique. En d'autres mots, une cyber-puissance peut policer les contenus en ligne et propager un discours officiel pour influencer l'opinion publique. Elle peut réglementer l'utilisation de données par un acteur privé pour l'empêcher de nuire aux citoyens, mais également utiliser ces données de manière sophistiquée, aidée de l'IA, pour mettre en œuvre et faire appliquer une loi ou une politique publique. La sécurité d'une telle puissance n'est pas menacée par les technologies étrangères, soit parce qu'elles ne peuvent pas être utilisées pour surveiller des acteurs ou collecter des renseignements, soit parce que les acteurs domestiques n'en sont pas dépendants dans leurs modèles commerciaux. En conséquence, une cyber-puissance est capable d'assurer un rôle dominant à ses entreprises nationales dans l'industrie

des logiciels ou du matériel informatique, ainsi que dans la gestion des données, assurant au passage son autonomie stratégique.

Au niveau international, la stratégie de cyber-puissance chinoise s'est construite en opposition au rôle joué par les États-Unis dans le paysage technologique mondial. La Chine perçoit ce pays comme son seul réel homologue, mais également comme un danger potentiel aux ressources supérieures aux siennes. La politique étrangère numérique chinoise cherche d'une part à atténuer la faculté des Américains à influencer sa politique et, d'autre part, à entraver le développement économique et technologique de la puissance nord-américaine. Dans le domaine diplomatique, la Chine souhaite imposer la souveraineté (au lieu de la non-interférence) comme norme fondamentale de la gouvernance du cyberspace, et elle travaille à développer des ressources discursives et matérielles pour s'opposer aux États-Unis. Alors que les tensions détériorent de plus en plus la relation bilatérale, la Chine tente de mener aussi bien que possible le découplage de l'économie numérique des deux pays, en substituant une technologie produite localement à ses importations et en soutenant les industries nationales à la traîne.

Dans sa poursuite de la cyber-puissance, la Chine ne peut afficher que des succès partiels pour le moment. Les entreprises chinoises du numérique ont démontré une plus grande résilience à la réalité du découplage et une plus grande capacité à innover que les observateurs étrangers ne l'imaginaient. À l'intérieur du pays, les autorités du PCC se sont montrées capables de construire cette cyber-puissance, sans rencontrer pour l'instant d'opposition importante venant de l'extérieur. Par contre, la différence est nette dans la sphère internationale : les succès diplomatiques de la Chine dans le domaine numérique ont été rares et distants. La tendance chinoise au solipsisme et le peu de confiance que ses homologues lui accordent expliquent cela en grande partie, mais l'émergence de la Chine comme une cyber-puissance de premier plan est également liée à un changement majeur dans l'ordre mondial. D'une certaine manière, l'impasse actuelle dans la gouvernance mondiale du cyberspace montre l'incapacité des acteurs les plus importants à négocier en toute bonne foi alors que la période de l'après-Guerre froide touche à sa fin. La poursuite de la cyber-puissance par la Chine est une conséquence et un moteur important de ces transformations. Elle est aussi un indicateur intéressant pour étudier des changements géopolitiques plus vastes.

Bibliographie

- CAC (2016), « Guojia wangluo kongjian anquan zhanlüe » (National cyberspace security strategy), 27 décembre, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2016/12/27/national-cyberspace-security-strategy/>>.
- CENTRAL COMMITTEE et STATE COUNCIL (2016), « Guojia xinxihua fazhan zhanlüe gangyao » (Outline of the National Informatization Development Strategy), 27 juillet, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2016/07/27/outline-of-the-national-informatization-development-strategy/>>.
- LU W. (2014), « Gongxiang de wangluo, gongzhi de kongjian : zai Icann Lundun huiyi kaimushi de zhuzhi yanjiang » (A network shared together, a space governed together : keynote speech at the opening ceremony of the London Icann Meeting), 23 juin, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2014/06/23/a-network-shared-together-a-space-governed-together/>>.
- MFA (2017), « Wangluo kongjian guoji hezuo zhanlüe » (International strategy of cooperation on cyberspace). 3 janvier, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2017/03/01/international-strategy-of-cooperation-on-cyberspace/>>.
- (2019), « China's submissions to the Open-ended Working Group on developments in the field of information and telecommunications in the context of international security », en ligne, 20 janvier 2020.
- STATE COUNCIL (2016), « “Shisan wu” guojia xinxihua guihua » (« 13th Five-Year Plan » for National Informatization), 15 décembre.
- WANG H. (2017), « Speech at the 4th World Internet conference in Wuzhen », 4 décembre, traduction accessible en ligne : <<https://www.newamerica.org/cybersecurity-initiative/digichina/blog/wang-hunings-speech-4th-world-internet-conference-wuzhen/>>.
- XI J. (2014), « Ba woguo cong wangluo daguo jiancheng wei wangluo qianguo » (Build Our Country From a Big Cyber Power into a Strong Cyber Power), 27 février, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2014/03/01/central-leading-group-for-internet-security-and-informatization-established/>>.
- (2015), « Zai di'er jie shijie hulianwang dahui kaimushi de jianghua » (Speech at the 2nd World Internet conference opening ceremony), 16 décembre, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2015/12/16/speech-at-the-2nd-world-internet-conference-opening-ceremony/>>.
 - (2016), « Zai guojia wangluo anquan he xinxihua gongzuo zuOtanhui de jianghua » (Speech at the National Cybersecurity and Informatization Work Conference), 19 avril, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2016/04/19/speech-at-the-work-conference-for-cybersecurity-and-informatization/>>.
 - (2018), « Zai guojia wangluo anquan he xinxihua gongzuo zuOtanhui de jianghua » (Speech at the National Cybersecurity and Informatization Work Conference), 20 avril, traduction accessible en ligne : <<https://chinacopyrightandmedia.wordpress.com/2018/04/22/xi-jinpings-speech-at-the-national-cybersecurity-and-informatization-work-conference/>>.